XXe ANNÉE — N° 6 639 — MARDI 5 JANVIER 1909

LA CROIX

5 CENTIMES — 84, Grande-Rue 84, — DE ROUBAIX-TOURCOING — 85, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

BUREAUX : LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 8)

ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France!

Mardi 5 janvier — SAINT APOLLINAIRE

LUNDI 4 JANVIER 1909

La journée.

Le renouvellement sénatorial de la série C a eu lieu hier ; il comprenait 103 sièges. 63 sénateurs sortants ont été réélus. Parmi les 40 nouveaux élus figurent 24 députés, 3 anciens sénateurs, 1 anciens députés et 11 qui n'ont encore jamais siégé au Parlement.

Le scrutin a été favorable aux radicaux qui gagnent 12 sièges, aux radicaux-socialistes qui en gagnent 2, ainsi que les socialistes indépendants. Les libéraux remportent un succès dans la Seine-Inférieure : l'élection de M. Raoul Ancel.

Les progressistes subissent 14 échecs, et les républicains de gauche 3.

M. Clemenceau a été réélu dans le Var avec toute sa liste.

La journée est une victoire pour lui ; elle est mauvaise pour la France.

*

M. Clemenceau, qui a passé la journée du dimanche à Draguignan avec ses électeurs, est rentré ce matin à Paris.

*

Les ministres se réuniront demain mardi en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

*

M. Paul Baucour, chef du cabinet de M. Viviani, est élu député de la 2e circonscription de Blois.

*

Notre souscription pour les sinistrés d'Italie dépasse déjà 20 000 francs.

*

L' « Officiel » publie aujourd'hui le décret délimitant la Champagne viticole.

*

ETRANGER. — Le sauvetage des victimes de la catastrophe du sud de l'Italie continue. Les secours parviennent au monde entier.

La générosité du Pape et des catholiques permettra de secourir bien des misères.

Les dépêches continuent d'apporter des détails navrants sur le cataclysme.

— M. Milovanovitch a prononcé, à Belgrade, un grand discours sur la situation en Orient, que toute la presse regarde comme agressif.

Rome

De notre correspondant particulier par téléphone:

Prétendus vœux du cardinal Merry del Val

Il paraît que le journal le *Matin* a publié les prétendus souhaits formés par un certain nombre d'hommes d'Etat pour l'année 1909, et parmi ceux-ci, ceux du cardinal Merry del Val.

L'*Osservatore Romano* dit, à ce sujet, qu'il est naturel que le cardinal-secrétaire d'Etat, dans son cœur de chrétien et de prêtre, fasse des vœux pour la paix en général et pour la paix religieuse en particulier ; mais qu'il aille confier ce vœu aux colonnes du *Matin*, les lecteurs comprendront facilement que c'est une invention du journal parisien. Ce n'est pas la première et ce ne sera certainement pas la dernière.

Avec la neige

Le 1er janvier est passé, apportant avec lui de la neige. Mais il a fait mieux: à beaucoup de jeunes gens, il a laissé une amélioration dans leur situation, un salaire plus fort, en même temps qu'il inscrivait une unité nouvelle au chiffre de leurs années. Et alors, à quoi ces jeunes gens songent-ils ? A fonder un foyer. — Et comment s'y préparent-ils? En lisant avec une attention soutenue l'excellent *Catéchisme du Mariage* de M. l'abbé Hoppenot, dont on a donné tout dernièrement le 10e mille. La valeur de ce petit livre est inestimable, mais son prix est insignifiant: 0 fr. 50; port, 0 fr. 10. Relié amateur, franco, 2 fr. 50. Paris, 5, rue Bayard.

Notre prochain roman

Anita

par M. DELLY

paraîtra demain

Abonnements d'essai

Du 1er janvier au 31 mars 1909 :

Pèlerin	1 fr.
Mois littéraire	2 fr.
Rome	0 fr. 50
Jérusalem	0 fr 50

Le résultat

Ainsi que nous l'avions prévu, la lutte électorale s'est passée entre les membres de la majorité, c'est-à-dire, dans l'équivoque et la confusion, les radicaux-socialistes prenant soin de s'appeler radicaux, quand ils y voyaient intérêt, et réciproquement les radicaux signant leurs programmes : radicaux-socialistes, quand cela pouvait leur rapporter quelques voix. C'est ainsi que M. Clemenceau s'est présenté dans le Var comme radical-socialiste, pour mieux faire mordre la poussière aux radicaux-socialistes qui, sous la direction de M. Combes, avaient levé l'étendard de la révolte contre sa dictature.

Au surplus, M. Clemenceau, luttant en réalité contre M. Combes, a cru utile de hurler plus fort que le loup : il n'a pas frappé sur son adversaire, il a porté ses coups sur « le papisme et la monarchie », qui n'avaient rien à faire là.

Le truc était à la fois ridicule et peu brave, et de plus il était superflu : sa candidature ultra-officielle suffisait à le faire élire.

Il faut reconnaître qu'il n'a pas été égoïste : il n'a pas gardé pour lui seul les profits de la candidature officielle, il les a largement répartis dans les 32 départements où les délégués sénatoriaux allaient au scrutin. Ceux-ci n'y allaient qu'en passant par le cabinet du préfet, après avoir été chapitrés par le sous-préfet.

Dans le Rhône, le préfet Lutaud, craignant qu'il n'y eût des délégués à se dégager de sa pression, a purement et simplement fait annuler leur délégation par le Conseil de préfecture. Au Havre, le sous-préfet a banqueté avec les délégués et les candidats officiels.

C'est là ce qu'on appelle la liberté du vote, c'est là ce qu'acceptent des républicains dégénérés, et, ce que tolèrent des républicains aveulis, naguère unis pour protester avec colère et indignation contre la candidature officielle.

Il suffit que M. Clemenceau dise : « Quel mal qu'on cette besogne », pour que les uns clament avec enthousiasme et les autres gémissent avec soumission : « Oh ! la belle besogne ! »

Les uns et les autres s'en mordront un jour les doigts jusqu'au sang ; peut-être même M. Clemenceau regrettera-t-il avant peu d'avoir si complètement réussi. Car, le Sénat, tel qu'il était composé, était un frein — frein qui manœuvrait mal, j'en conviens, mais cependant un frein. Ce frein était escompté par le gouvernement et par la Chambre. Ils pouvaient se livrer à toutes les folies de la surenchère électorale, sachant bien que le Sénat réduirait leurs folies au minimum d'aberration. Aujourd'hui, le frein sénatorial a cessé d'exister, et la barque gouvernementale est lancée sans gouvernail, à force rames, vers le gouffre de l'anarchie.

Remarquez que le niveau de la Chambre est loin de s'être élevé par suite des élections sénatoriales — elle a perdu un de ses éléments modérateurs les plus puissants dans la personne de M. Ribot, — et que le niveau du Sénat a baissé par la perte de quelques hommes d'affaires de haute valeur, par exemple M. Prevet. Il n'a pas dépendu de M. Clemenceau qu'il en perdît d'autres, car semblable à Tarquin avec ses pavots, dès qu'il voyait qu'une capacité indépendante surgissait dans l'assemblée du Luxembourg, il prenait la résolution de l'abattre. Il ne voulait qu'un Sénat nivelé. Et il n'a rien négligé pour abattre M. Méline dans les Vosges.

M. Méline a, cependant, été élu avec sa liste, malgré et contre M. Clemenceau. La résistance à la candidature officielle s'est manifestée également dans d'autres départements, dans la Vendée, dans l'Orne, dans la Seine-Inférieure qui a enrichi sa représentation au Sénat d'un homme du mérite et du dévouement de M. Ancel.

J'ai dit une fois qu'un jour viendrait où les forces catholiques demeureraient la seule sauvegarde du pays contre l'envahissement socialiste et anarchiste ; je ne m'en dédis pas ; l'Orne, la Vendée, la Seine-Inférieure comptent parmi les contrées les plus catholiques de France.

En résumé, le résultat de la journée du 3 janvier est un frein de moins pour enrayer la course aux abîmes, une inquiétude de plus pour les hommes d'ordre, de justice et de liberté, une sécurité de moins pour l'individu comme pour la société, un temps d'arrêt de plus pour le progrès industriel et commercial du pays.

Aussi, M. Clemenceau a-t-il énoncé une contre-vérité quand il a annoncé qu'il voulait faire des élections de 1910 une manifestation populaire qui assurât « le triomphe de la paix civile, qui ne laisse pas de place aux révoltes ».

S'il emploie ses préfets, ses sous-préfets, tous ses rouages administratifs, à les faire sur le modèle des élections du 3 janvier, elles seront l'ouverture de la guerre civile, des révoltes non plus contre sa dictature, qui sera bien près de finir, mais contre la société et contre la patrie elle-même. Il aura préparé la voie à M. Jaurès, qui la préparera au citoyen Hervé.

J. B.

Pour les sinistrés siciliens et calabrais

Report	12 067 fr. 94
M. R. Bazin, industriel, à T.	5 000 fr.
Th. F. de Leudeville	1 000 fr.
M. et Mme Guimonprey, à V.	500 fr.
Le vicomte de Beaumont, à B.	500 fr.
Mlle Demonchy, à C.	100 fr.
Marguerite Delattre	100 fr.
Marguerite Buissonne	2 fr.
M. L. Rigault, à L.	100 fr.
M. l'abbé de Lamriston	100 fr.
J. S. L., à B.	100 fr.
Un employé des chemins de fer de l'Ouest	10 fr.
Un jeune téléphoniste	10 fr.
J. D., de Tourcoing	10 fr.
Mme Le Bras	5 fr.
Un Lignollerois et sa sœur	1 fr.
Mme Vve Le Picard	20 fr.
André Megemond	10 fr.
Suzanne Megemond (sur leurs étrennes)	10 fr.
Mme Raffard	5 fr.
M. l'abbé Godefroy	10 fr.
M. Visier, à M.	5 fr.
Mlle Plisson, à St-M.	100 fr.
An. de Neuilly	2 fr.
Mathieu Garnier	2 fr.
Maria Bazille	20 fr.
M. Muller, à D.	2 fr.
M. Vel., à V.	5 fr.
Un ancien pèlerin de Terre-Sainte	10 fr.
M. l'abbé Sudry, à G.	20 fr.
F. M. G.	10 fr.
M. Maurice Ligeoix	10 fr.
M. Gaché, à P.	20 fr.
M. Joseph Rhim	1 fr.
Quatre petits Périgourdins	2 fr.
M. Hyacinthe Giotin, à L.	20 fr.
M. l'abbé Revertade, à T.	3 fr. 15
Anonyme	10 fr.
M. l'abbé Macrez, curé de B.	5 fr.
Comte Jean de Dreuille, à S.	20 fr.
Vicomte de Guinaumont, à S.	20 fr.
Mme Lefèvre, à V.	20 fr.
M. l'abbé Beaufils, à St-Paul-le-G.	3 fr.
M. l'abbé Bel, à La R.	20 fr.
M. l'abbé Manceaux, à B.	10 fr.
M. l'abbé Guy, à C.-B.	5 fr.
M. l'abbé Jabey, curé de T.	20 fr.
M. Piton, à C.-F.	2 fr.
M. l'abbé Gautheron, à Ch.-s.-M.	2 fr.
M. l'abbé Lechat, à M.	5 fr.
M. François Paul, à M.	1 fr. 50
M. Touillez, à A.	5 fr.
M. Jouanny, à M.	2 fr.
M. l'abbé Hérent, à B.	20 fr.
Anonyme	3 fr.
M. l'abbé Martoix, à P.	10 fr.
M. l'abbé George	100 fr.
M. le Bailly	[illegible]
An. de Valenciennes	20 fr.
Marquise de Gerbeviller	40 fr.
M. Clemot, curé d'I.	5 fr.
M. Hudault, à P.	15 fr.
Mme Aubert, à P.	10 fr.
Paroisse de Mamerolle (Doubs)	25 fr.
M. A., à M.	100 fr.
M. de Lavernette, à A.	50 fr.
Deux familles boulonnaises	25 fr.
Anonyme de Belgique	100 fr.
Famille Aubert, à P.	20 fr.
Mme Barraque, à P.	2 fr.
B. L.	20 fr.
M. Noiret Devergie, à A.	25 fr.
Anonyme de Caen	5 fr.
Mlles H., à M.	5 fr.
Mlle R. M. et Mme S., à P.	5 fr.
M. l'abbé Brès, à C.	10 fr.
Quête dans une maison de commerce, à A.	4 fr. 35
M. Thiolier, à P.	5 fr.
M. l'abbé Lachèze	17 fr.
Anonyme	10 fr.
Aristide	5 fr.
M. et Mme René Callou	20 fr.
Mme Vve Morey	2 fr.
Anonyme	5 fr.
5 frères et sœurs d'une famille pauvre	0 fr. 05
Mme de Chaignon, à St-A.	5 fr.
M. l'abbé Dubroca, à G.	5 fr.
M. l'abbé B., à G. (Landes)	5 fr.
M. Joseph Labelle, à St-S.	4 fr.
Un curé pauvre	2 fr.
Marie Daumal, à M.	10 fr.
Une lectrice assidue de la *Croix*	2 fr.
M. Faucier, recteur de F.	20 fr.
M. de Boisséa, à C.	100 fr.
Famille Hillion, à P.	6 fr.
Anonyme	10 fr.
M. Saint, à C.	2 fr.
Anonyme de Villefranche	2 fr.
Eugénie Renaud, à C.	3 fr.
M. le chanoine Rosière, à P.	5 fr.
Mlle Lambert, à P.	5 fr.
Un abonné de la *Croix*	1 fr.
Anonyme de Lunéville	20 fr.

L'abondance des matières nous oblige à arrêter ici la liste de ce jour.

A midi nous avions reçu **21 689 fr. 34.**

Dès demain nous ferons un premier envoi au Saint-Père.

Nos évêques et les victimes de Calabre et de Sicile

Nombre d'évêques ont présenté des prières et des quêtes à l'occasion du cataclysme sud-italien. Nous avons cité S. Em. le cardinal Couillé et NN. SS. Dubourg, Delamaire, Amette, Belmont, Rumeau, Chesnelong, Grellier, Gibier. Ajoutons-y, sans être sûrs de n'oublier aucun nom, NN. SS. Guillibert, Chapon, de Carsalade, Marty, Douais.

*

L'archevêque de Palerme a reçu la dépêche suivante :

« Profondément émus par la terrible catastrophe, nous prenons une vive part à votre deuil et prions pour les victimes.

» Archevêque de Paris. »

Au « Journal officiel »

Le *Journal officiel* publie les listes des biens cultuels de l'Indre et du Cher (n° du 2 et 3 janvier) et des Basses-Alpes (4 janvier).

A ceux qui auraient des biens à revendiquer, nous répétons : c'est l'heure.

" Actes du Saint-Siège "

Revue mensuelle paraissant le 8 de chaque mois, fomrta de « Rome », 2 francs par an pour la France, et 3 francs pour l'Union postale.

Contiendra la traduction française des documents pontificaux publiés par le nouveau « Bulletin officiel du Saint-Siège » (Encycliques, Lettres et Constitutions apostoliques, « Motu proprio » et Brefs du Souverain Pontife ; décrets ou réponses des dicastères pontificaux, Congrégations romaines, Tribunes et Offices).

Le premier numéro paraîtra le 8 janvier 1909.

Statistique électorale

103 sièges sénatoriaux étaient à pourvoir dimanche.

63 sénateurs sortants ont été réélus.

8 étaient décédés avant le renouvellement : MM. Bouilliez (Pas-de-Calais), Batille (Puy-de-Dôme), Haulon (Basses-Pyrénées), Pochon (Ain), Leydet (Bouches-du-Rhône), Ranc et Emmanuel Arène (Corse), Béral (Lot).

12 ne se représentaient pas : MM. Barrière (Puy-de-Dôme), Bouffier et Répiquet (Rhône), Gauthier (Haute-Saône), Rispal (Seine-Inférieure), Raquet et Froment (Somme), Chabrié (Tarn-et-Garonne), Frogier de Ponlevoy et Parisot (Vosges), Bézine et Lordereau (Yonne).

20 n'ont pas été réélus : MM. Gourju, Fleury-Ravarin, de Gontaut-Biron, Francoz, Ferest, Expert-Bezançon, Thuillier, Pietrie, Gervais, Prevet, Forgemol de Bostquénard, Legrand, Bonnefille, Bernot, Boulanan, Méric, Sigallas, Teisserenc de Bort, Gotteron, Godin.

Pour les 40 autres sièges :

24 députés ont été élus : MM. Ribot, Chambige, Sabaterie, Cazeneuve, Jeanneney, Empereur, Mercier, Maujan, Gervais, Gaston Menier, Aimond, Rousé, Fiquet, Gouzy, Louis Martin, Coget, Vacherie, d'Alsace, Henry Boucher, Cornet, Etienne Flandin, Pierre Baudin, Antide Boyer, Gabrielli.

3 anciens sénateurs ont été élus: MM. Maquennehen, Pauliac, Peraldi.

2 anciens députés ont été élus : MM. Julien Goujon, Ferdinand Dreyfus.

11 nouveaux sénateurs n'ont jamais siégé au Parlement : MM. Barbier, Faisans, Forsans, Vermorel, Ponteille, Beauvisage, Raoul Ancel, Farny, de Selves Reymonencq, Besnard.

Les partis avant et après le scrutin

	Avant le scrutin	Après le scrutin	Net
Droite	4	4	—
Libéraux	—	1	+ 1
Progressistes	25	11	— 14
Rép. de g.	26	23	— 3
Radicaux	35	47	+ 12
Rad.-soc.	13	15	+ 2
Soc. indép.	—	2	+ 2

Les aumôniers de la Marine

Un décret du 6 février 1907, sous prétexte d'appliquer la loi de séparation, a supprimé le corps des aumôniers de la marine, en établissant une distinction entre les aumôniers réunissant douze années de navigation sur les bâtiments de l'Etat et les autres. Il n'a admis que pour les premiers le droit à une solde de non-activité.

Un certain nombre d'aumôniers ont protesté devant le Conseil d'Etat contre cette limitation. Le Conseil d'Etat vient d'accueillir leur requête. Il a reconnu que les tarifs sanctionnés par la loi du 24 décembre 1896 leur concédaient à tous, en cas de licenciement de corps, une solde déterminée de non-activité. Mais l'arrêt refuse aux aumôniers la possession de l'état d'officier. D'après le Conseil d'Etat, aucune disposition législative ou réglementaire n'a conféré aux aumôniers de la marine l'état d'officier.

Gazette

Après la séparation

Joseph de Maistre avait-il prévu les temps qui suivraient la séparation et les jours où le clergé de France échapperait à l'influence du gouvernement ?

En tout cas, il a dit avec une sorte d'accent prophétique :

« Il est infiniment probable que les Français nous donneront encore une tragédie ; mais que ce spectacle ait ou n'ait pas lieu, voici ce qui est certain. L'esprit religieux, qui n'est pas du tout éteint en France, fera un effort proportionné à la compression qu'il éprouve, suivant la nature de *tous les fluides élastiques*. Il soulèvera des montagnes, il fera des miracles. Le Souverain Pontife et le sacerdoce français s'embrasseront, et, dans cet embrassement sacré, ils étoufferont les maximes gallicanes.

» Alors, le clergé français commencera une nouvelle ère et reconstruira la France, et la France prêchera la religion à l'Europe, et jamais on n'aura rien vu d'égal à cette propagande. »

Les enfants et le Denier du culte

L'évêque de Saint-Brieuc a reçu cette lettre :

« Monseigneur,

» Un jeune vicaire ose narrer à Votre Grandeur un petit fait qui s'est passé cette année dans sa paroisse natale.

» Les enfants de l'école libre de Senven-Léhart ont consacré leurs moments libres à l'œuvre du Denier du culte, en travaillant pour une fabrique de chaussons; elles ont augmenté de 80 francs la somme recueillie dans la paroisse.

» Daigne votre Grandeur bénir ces enfants, Votre fils très respectueux et très obéissant.

» Abbé BERTRAND LOYER,

» *vicaire à Lanrodec.* »

L'exemple valait d'être cité.

Paris-boueux

On n'a pas nettoyé Paris en un jour.....

Nous sommes payés pour le savoir.

Mais ce que l'on ne sait peut-être pas, c'est que, en deux de ces jours boueux que nous avons connus, il a fallu abattre 800 chevaux blessés dans nos impraticables rues.

Pourquoi la Société protectrice des animaux n'a-t-elle point fait une démarche auprès de M. de Pontich ?....

M. de Pontich, il est vrai, eût été trop préoccupé pour pouvoir les entendre.

M. de Pontich attend la Légion d'honneur.

Voulez-vous grossir?

Faites de l'aéroplane.

En effet, Wilbur Wright, qui pesait au jour de son arrivée au Mans 63 kilos, pèse maintenant, ayant fait en aéroplane les exploits que l'on sait, 71 kilos.

Cela fait un gain de 8 kilos en quelques mois.

Encore un peu de temps, et ce moyen de grossir sera à la portée de toutes les bourses.

Les poursuites contre M. Xavier Reille

M. Xavier Reille a adressé la lettre suivante au garde des sceaux :

Monsieur le garde des sceaux,

J'ai l'honneur de vous informer que je dépose sur le bureau de la Chambre une demande d'interpellation sur l'attitude dilatoire ou inerte de la magistrature, quand il s'agit de rendre justice, sous sa responsabilité, à un député de l'opposition.

Vous avez bien voulu, du haut de la tribune de la Chambre, affirmer publiquement votre sollicitude à mon égard. Permettez-moi de lui signaler que, en dépit de l'interprétation donnée par vous-même au vote par lequel la Chambre a ajourné le débat sur la demande en autorisation de poursuites de M. le procureur général de Toulouse, en dépit de la liberté d'agir laissée à ce magistrat dt. jour où le décret de clôture du Parlement a suspendu mon immunité parlementaire, en dépit d'une lettre de rappel que je lui ai publiquement adressée dès le 26 décembre, mon affaire est maintenue sous le boisseau et l'instruction n'en est pas reprise.

Pourquoi ?

C'est cette question que pose ma demande d'interpellation. Il ne vous échappera pas combien de tels atermoiements sont étranges, si vous voulez bien vous rappeler que vous avez transmis à la Chambre, dès le 24 octobre, une requête demandant des poursuites immédiates et invoquant comme motif la nécessité d'arriver à la manifestation de la vérité. Cette manifestation serait-elle devenue moins nécessaire depuis que la Chambre s'est refusée à créer une présomption jusqu'alors inexistante. Il ne vous échappera pas non plus combien ces mêmes atermoiements sont de nature à favoriser la campagne de suspicion et de diffamation menée contre moi par certains de mes adversaires politiques.

LE CATACLYSME ITALIEN

Au secours des pays sinistrés

Messine sera rasée — 80 000 cadavres sous la chaux — 20 000 blessés relevés — Les flottes des grandes puissances coopèrent au sauvetage — Les souverains sont revenus à Rome — La générosité universelle.

Le Saint-Père et les sinistrés

De notre correspondant particulier :

Le Pape qui, en 1905, envoya plus de 2 millions, a mis jusqu'ici 100 000 francs à la disposition des évêques ; ce qui manque surtout, ce sont des provisions et des vêtements. Le Pape se réserve d'envoyer des sommes plus fortes quand les nécessités seront mieux connues. Les églises sont toutes détruites.

Le Pape vient de décider que les sommes qui sont annuellement offertes par les catholiques belges pour les étrennes pontificales, seront affectées aux victimes du cataclysme.

Les secours aux victimes

La Commission nommée par le Pape pour s'enquérir sur les besoins religieux des populations frappées est arrivée à Palerme. Le cardinal Lualdi, archevêque de Palerme, envoie une dépêche et une lettre navrantes sur le désastre.

Avec les premiers secours, 14 prêtres partirent de Palerme à Messine, déclare le cardinal ; il est impossible de rester à cause de l'infection provenant de la décomposition des cadavres. Aucune maison n'est habitable et les femmes réfugiées ont dû accepter l'hospitalité dans les monastères les plus proches. Le dîner préparé pour les séminaristes a été réservé aux affamés.

Les blessés accueillent les prêtres avec empressement.

Les secousses furent très sensibles à Palerme, mais sans dommage appréciable pour la ville. Le cataclysme a eu pour conséquence de ramener le peuple à des sentiments plus chrétiens.

L'héroïsme de l'épiscopat

Les correspondants de journaux signalent le dévouement héroïque des évêques, notamment ceux d'Oppido et de Manertino, près de Reggio, et celui de Mgr Morabito qui, dans tous les villages, organisent des cuisines économiques confiées à des prêtres ou séminaristes.

Le duc d'Aoste rencontra Mgr Morabito à Palmi sous une pluie battante et le félicita hautement. Des nouvelles viennent maintenant des localités voisines de Reggio où le manque de secours rend la misère des survivants inexprimable.

Le cardinal Lualdi, évêque de Palerme, offre de recevoir les blessés de Messine dans les églises.

Le commandant de l'escadre anglaise de la Méditerranée offre les hôpitaux de Malte.

A Rome, on prie pour les morts

Hier, dans toutes les basiliques et églises de Rome, on a dit une messe solennelle de *Requiem* pour les victimes de la catastrophe.

Le peuple y assistait, l'affluence était considérable.

Le vicariat avait demandé à tous les prêtres de célébrer leur messe dimanche matin à cette intention.

L'archevêque de Messine survivant

L'archevêque de Messine, Mgr d'Arrigo, qu'on avait donné comme mort, avait été retrouvé vivant parmi les décombres.

Le prélat, qui a repris toutes ses forces, a fait la déclaration suivante :

« Au moment de la catastrophe, je me trouvais debout dans ma chapelle. Je cherchai tout d'abord à sortir, mais toutes les issues, portes et fenêtres, étaient bloquées par les décombres. Alors, je m'agenouillai devant le Christ et je demeurai là en prières pendant la nuit et pendant les jours épouvantables qui ont suivi, demandant la mort. »

Mgr d'Arrigo se dépense maintenant à soigner les blessés à bord des navires.

Mgr Dattola

Un correspondant nous écrit qu'il est inexact que l'évêque de Reggio ait péri.

On voulait parler sans doute de Mgr Dat-

Campement improvisé dans un village des environs de Reggio

Mgr DATTOLA
vicaire général de Reggio